

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **4 novembre 2013**

Décision n° **B-2013-4717**

commune (s) : Lyon

objet : Quartiers de la Duchère, Vergoin, Langlet Santy, Etats-Unis, Mermoz, Guillotière, Gerland, Janin et Jeunet, Moncey, Pentec de la Croix rousse, tous quartiers - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Approbation des conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Charrier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 28 octobre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Rivalta, Julien-Laferrrière, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), MM. Buna, Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Bernard R. (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Laurent, MM. Assi, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 4 novembre 2013****Décision n° B-2013-4717**

commune (s) :	Lyon
objet :	<b>Quartiers de la Duchère, Vergoin, Langlet Santy, Etats-Unis, Mermoz, Guillotière, Gerland, Janin et Jeunet, Moncey, Pentès de la Croix rousse, tous quartiers - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Approbation des conventions</b>
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

L'amélioration du cadre de vie des habitants constitue une priorité transversale aux projets de développement des quartiers de Lyon (1er, 3°, 5°, 7°, 8° et 9° arrondissements) inscrits au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise, prolongé par l'Etat à 2 reprises, jusqu'au 31 décembre 2010 par voie d'avenant, puis jusqu'au 31 décembre 2014. Les quartiers concernés sont la Duchère, Vergoin, Langlet Santy, Etats-Unis, Mermoz, Guillotière, Gerland, Janin et Jeunet, Moncey et Pentès de la Croix-Rousse.

La démarche de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) est inscrite au cœur des enjeux des projets de renouvellement urbain des quartiers ; elle constitue une réponse collective et concertée des acteurs locaux, (collectivités, institutions, bailleurs, associations, régies de quartiers) aux problématiques spécifiques et récurrentes de ces quartiers. Pour lutter contre ces phénomènes et afin de tenter d'enrayer le processus de déqualification et/ou le manque d'attractivité de ces quartiers, sont mises en œuvre, chaque année, des actions portant sur :

- l'amélioration du cadre de vie,
- l'amélioration du lien social,
- la participation des habitants,
- l'amélioration de la sécurité,
- la tranquillité des habitants.

Dans le cadre de la programmation pour l'année 2013, le coût global de la GSUP sur la Commune de Lyon est estimé à 2 932 164 € TTC, avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de Lyon d'un montant de 513 363 € nets de taxes, au titre de la politique de la ville issue du CUCS de l'agglomération lyonnaise.

Le tableau récapitulatif des actions de GSUP à mener en 2013 sur la Commune de Lyon, quartiers de la Duchère, Vergoin, Langlet Santy, Etats-Unis, Mermoz, Guillotière, Gerland, Janin et Jeunet, Moncey et Pentès de la Croix-Rousse, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE****1° - Approuve :**

a) - les programmes de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la Commune de Lyon, pour les quartiers de la Duchère, Vergoin, Langlet-Santy, Etats-Unis, Mermoz, Guillotière, Gerland, Janin et Jeunet, Moncey et Pentès de la Croix-Rousse pour l'année 2013, telles que ci-annexées ;

b) - l'attribution de subventions de fonctionnement à hauteur de 513 363 € réparties comme suit :

- 15 000 € au profit de Alliade habitat (Lyon 3°),
- 20 000 € au profit de 124 services régie de quartier (Lyon 1er),
- 144 000 € au profit de l'ALTM,
- 19 250 € au profit de Grand Lyon habitat (Lyon 7° Gerland),
- 44 613 € au profit de Grand Lyon habitat (Lyon 9° Vergoin Duchère),
- 10 000 € au profit de Grand Lyon habitat (Lyon 5°),
- 185 000 € au profit de Grand Lyon habitat (Lyon 8°),
- 11 000 € au profit de la Régie de quartier Euréqua (Lyon 7° Gerland),
- 5 000 € au profit de la Régie de quartier Euréqua (Lyon 8° Langlet Santy),
- 7 000 € au profit de MJC Laennec-Mermoz,
- 22 500 € au profit de la Ville de Lyon (Lyon 9°),
- 10 000 € au profit de la Régie de quartier (Lyon 9°),
- 20 000 € au profit de Batigère (Lyon 1er) ;

c) - les conventions à passer entre les bénéficiaires et la Communauté urbaine de Lyon.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

**3° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et suivants - comptes 657341, 65735 et 6574 - fonction 824 - opération n° 0P17O2799.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2013.**